

Envoyé en préfecture le 14/05/2025

Reçu en préfecture le 14/05/2025

Publié le 14/05/2025

ID : 039-243900420-20250505-67\_2025-DE

Berser  
Levivault

Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 05 mai 2025

### Date de convocation

22 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 05 mai à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

### Objet

### Attribution de subvention – Promodégel (Moulin de Brainans) N°67/2025

#### Présents

##### Nombre de membres

11

##### Présents

8

##### Représentés

0

##### Excusés

3

##### Votants

8

Mesdames Giancatarino, Hählen.

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry.

Excusés Mme Pate, MM. Truchot, Vuillet.

#### Absents

Vu l'article 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Promodégel (Moulin de Brainans) pour l'organisation d'un concert dans le cadre des Nuits Rebelles,

Considérant le vote du budget en date du 3 avril 2025,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec l'association Promodégel (Moulin de Brainans) pour l'organisation d'un concert dans le cadre des Nuits Rebelles,
- Attribue une subvention de 2 300€ à cette association,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président



**Philippe Brochet**  
Secrétaire de séance

